"Éduquer à la sécurité face aux risques"

publié le 03/05/2011

Descriptif :

Un guide pratique pour les établissements scolaires

Les ministères en charge de l'Éducation, de la Santé et de l'Intérieur, en collaboration avec le réseau Scéren, ont produit un document centré sur les risques de la vie courante, les risques routiers, les risques sanitaires et les risques majeurs.

En effet, depuis 2004, deux lois, l'une relative à la politique de santé publique, l'autre de modernisation de la sécurité civile, ont inscrit dans le Code de l'éducation des dispositions visant à rendre obligatoire au cours de la scolarité une sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité.

Ces dispositions qui doivent être mises en oeuvre tout au long de la scolarité, ont fait l'objet de la circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006 relative à l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire.

Téléchargez la brochure (pdf)

Lien complémentaire

EDUSCOL

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.